



Retrouvez ce bulletin sur oslon.fr

Une newsletter est à votre disposition sur ce site.

Mai 2015

Bulletin municipal n°29

Edito

Bonjour à toutes et à tous,

Le printemps est signe de renouveau et d'annonces pour l'année en cours.

Les urnes ont parlé pour la gestion du département, avec il est vrai une campagne quelque peu chahutée sur des enjeux nationaux plus que locaux ; ceci étant, un collectif est en place et se doit d'organiser l'administration des compétences départementales qui lui incombe.

Pour l'école, la suppression d'une classe en élémentaire est envisagée pour la rentrée prochaine ; pour diverses raisons, nous souhaitons surseoir à une telle décision. (Effectifs à venir, constructions ...)

L'organisation des activités périscolaires de la rentrée 2015/2016 nous occupe également, nous partagerons en groupe de travail local cette réflexion.

Nous développons ces sujets ci-après.

Bonne lecture.



Le Maire

Yvan NOEL

Dans ce numéro

Edito	Page 1
Budget 2015	Page 2
Élections départementales	Page 2
Visite du député	Page 3
Carnaval à la maternelle	Page 3
Bibliothèque	Page 4
Pêche au Reza	Page 4
Fermeture classe	Page 5
Appareil à traiter	Page 5
Accessibilité	Page 5
Parterre rue des renards	Page 6
Sortie Gym volontaire	Page 6
CROSS	Page 6
Repas CCAS	Page 7
Ambiance et Loisirs	Page 7
Opération tranquillité vacances	Page 8
A l'heure des entretiens	Page 8
Incivilités	Page 8
Dans nos jardins	Page 9
Menons l'enquête	Page 9
Trad'Envol	Page 9
Abeilles	Page 10
Mot du Glaud'	Page 10
Place et parole aux Oslonnais	Page 11
Solutions jeux	Page 11
Évaluation école musique	Page 11
A vos agendas	Page 12
Ils nous ont quittés	Page 12
Naissances	Page 12

Budget 2015

Dans la continuité d'une gestion communale maîtrisée, en tenant compte des baisses des subventions d'état jusqu'en 2017, nous avons voté le Budget prévisionnel 2015.

Il se décompose en recettes et dépenses de fonctionnement et d'investissement.

Ce budget est présenté par obligation à l'équilibre, pour un montant de 1 266 346 € se décomposant:

- 1 029 378 € en Fonctionnement
- 236 968 € en Investissement

Le fonctionnement représente principalement, les mouvements de gestion du personnel, des prestations externes, des charges financières, la gestion des fluides, des assurances et les entretiens divers sur l'actif de la municipalité.

L'investissement est l'effort nécessaire pour maintenir et faire évoluer notre patrimoine, sans tomber dans l'immobilisme et pour contribuer à l'emploi local.

Les dossiers engagés sont :

- Peinture ancien secrétariat (travaux en régie)
- Busage fossé route de LANS (travaux en régie)
- Pare-Ballons au city stade (côté cour maternelle)
- Caniveau impasse des Mûriers (travaux en régie)
- Climatisation bâtiment de restauration
- Enduit pignon bâtiment de la ferme
- Réfection place de la mairie (mono-couche)
- Réfection de l'allée des Hortensias (mono-couche)
- Trottoirs route de SAINT GERMAIN DU BOIS
- Enrobé route de LANS et cheminement piéton
- Bloc sanitaire mixte local associations
- Mur d'enceinte et piliers de l'ancienne école
- Programme entretien des voiries « point à temps » (gravillonnage)
- Installation de jeux pour les tout-petits près du city stade
- ...



Élections départementales

La composition du Conseil Départemental est connue, l'exécutif est composé du Président et de 12 Vice-présidents.

Les compétences obligatoires retenues, entérinées par l'Assemblée Nationale, sont :

- L'action sanitaire et sociale
- La sécurité incendie
- L'enseignement (Collèges)
- La culture
- L'aménagement durable du territoire
- La gestion des routes départementales et des déplacements

A ces compétences obligatoires, s'ajoutent des compétences volontaristes :

- L'aide en faveur des communes ou des associations
- Le soutien à l'emploi local

Visite du député : Christophe SIRUGUE

Dans le cadre de son engagement à se rendre dans les 56 communes de la circonscription, Christophe SIRUGUE, Député depuis 2012, est venu rencontrer les élus de notre commune le 23 mars dernier.



Un des grands thèmes évoqué a été celui de la **Nouvelle Organisation du Territoire de la République** (loi NOTRe), à savoir :

- Les Régions : 13 grandes Régions en France (dont la Bourgogne – Franche-Comté)
Compétences : Tous les développements économiques, les lycées, la recherche, l'enseignement supérieur, les trains, le tourisme + les transports qui étaient auparavant de la compétence du département.
Les Régions perdent la clause de compétence générale = la possibilité de financer n'importe quel dossier
- Le renforcement de l'intercommunalité : 20 000 hab. minimum dorénavant pour faire une communauté de communes (sauf cas exceptionnels)
Nouvelles compétences (le Grand Chalon les a déjà) : Urbanisme avec PLUI, eau et assainissement.
- Les Conseils Départementaux qui remplacent les Conseils Généraux :
Compétences : perdent les transports scolaires transférés aux Régions et perdent aussi la clause de compétence générale.
Ils pourront néanmoins aider les communes qui n'ont pas de maîtrise d'ouvrage (Agence Technique Départementale).
- Les autres sujets abordés ont été entre autres :
 - les baisses de dotations de l'État
 - la Réserve Parlementaire (possibilité pour les Députés et les Sénateurs d'aider les communes, les intercommunalités voire les associations sur des projets d'investissement).
 - L'Accessibilité
 - Les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP).

Carnaval de la maternelle

Comme tous les ans, les élèves de l'école maternelle ont fêté carnaval. Le vendredi 20 mars, les enfants ont produit un spectacle sur le thème du cirque.



Pour une fois, le personnel encadrant était autorisé à faire le pitre. L'après-midi s'est terminé par une bataille de confettis après un copieux goûter.

Bibliothèque



Mercredi 25 mars, les bénévoles de la bibliothèque ont organisé pour les enfants un goûter fort convivial en lien avec l'exposition du moment.

Dans une ambiance de carnaval, les enfants déguisés et maquillés ont investi le lieu transformé en crêperie pour l'occasion.

Préparées avec un savoir-faire très apprécié par ces consommateurs en culotte courte, quelques centaines de mini-crêpes n'ont pas eu de mal à trouver preneur.



Tout au long de l'année, nos bénévoles préparent des expositions à thème et des animations en rapport avec une décoration adaptée pour accompagner les ouvrages exposés.

La diversité des livres, sans cesse actualisée, permet à chacun de se procurer des moments de lecture selon ses goûts et ses humeurs.

N'hésitez pas à venir découvrir ou redécouvrir ce lieu qui réserve parfois bien des surprises.

Pour rappel, la bibliothèque ouvre ses portes les mercredis de 16 h à 18 h 45 et les samedis de 11 h à 12 h 15.

Pêche au Reza

Depuis le 12 avril, la pêche est ouverte.

En début d'année, la municipalité a mis à l'eau 120 Kg de gardons, 50 Kg de tanches, 50 Kg de carpes et 20 Kg de brochets.

Aussi nous souhaitons une bonne saison de pêche aux OSLONNAIS !

Nous vous rappelons que votre carte de pêche annuelle famille est délivrée à la mairie au prix de 10 €.



Communiqué du président de l'amicale des chasseurs :

90 kg de truites lâchées, dont 3 truites de plus de 3 kg, ont donné du fil à retordre aux 55 pêcheurs amateurs inscrits pour cette journée de pêche organisée par l'Amicale des chasseurs.

Un certain nombre de pêcheurs est rentré bredouille malgré leur expérience de la canne et du ver, pendant que certains avaient maille à partir avec leurs lignes.....

Heureusement, la buvette était là pour remonter le moral des troupes, et le soleil a permis aux non pêcheurs de profiter des installations pour se restaurer : 72 plateaux-repas ont été servis.

L'Amicale des chasseurs remercie toutes les personnes présentes à cette journée.

Elle fêtera prochainement ses 70 ans d'existence et vous donne dès à présent rendez-vous, en 2016, pour la prochaine journée « pêche à la truite ».

Fermeture de classe

De nombreuses fermetures de classes sont prévues dans le département par la direction académique. Malheureusement, OSLON fait partie des 66 écoles qui risquent de perdre une classe car les effectifs sont en baisse.

A la rentrée 2015, le nombre d'élèves à l'école primaire passera de 86 à 79.

Si la fermeture est validée, les 3 classes de l'école primaire seraient toutes à double niveau dont le CM1-CM2 à 30 élèves.

Vous avez pu voir de nombreuses pancartes à OSLON montrant la mobilisation des parents d'élèves soutenus par la mairie contre cette fermeture. Plusieurs actions ont été menées : occupation de la classe, envois de courriers et d'une pétition au directeur académique.

La décision de fermer ou non sera prise après un recomptage des élèves inscrits au mois de juin.



Appareil à traiter



Notre commune a investi dans l'achat d'un appareil à traiter par pulvérisation. Le désherbage thermique n'a pas été retenu.

Les cheminements piétons se développant, nous nous devons de les entretenir d'où la nécessité de cet investissement de matériel plus performant et plus confortable qu'un appareil à dos utilisé jusqu'à présent.

Les produits utilisés sont conformes à la législation en cours.

Accessibilité

L'ordonnance présentée le 25 septembre 2014 a modifié les dispositions législatives de la loi du 11 février 2005. A compter de cette date, et avant le 27 septembre 2015, les établissements recevant du public ont l'obligation de s'engager par la signature d'un agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP).

L'agenda d'accessibilité programmée engage tous les propriétaires recevant du public à réaliser des travaux dans un délai déterminé (jusqu'à 3 ans), de les financer et de respecter les règles d'accessibilité.

Une visite a été effectuée dernièrement par l'ATD (Agence Technique Départementale) ; cette dernière nous indique les travaux à prévoir, révisant le diagnostic réalisé en 2011.

Pour notre commune, différents accès seront à mettre en conformité ainsi que les sanitaires, la signalétique et les cheminements.



Parterre rue des renards / Vignes renards

Suite à la réfection du revêtement de la rue des Renards, notre commission Fleurissement avait proposé d'aménager ce carrefour.

Avec les conseils de notre paysagiste local, Bertrand VION, nos employés communaux ont mis en place plantes et arbustes, permettant d'embellir ce coin de notre village. Espérant que lors de la visite annuelle de la commission départementale du fleurissement, un accueil favorable lui soit réservé !!



Encore merci à Bertrand pour son professionnalisme et ses conseils

Sortie Gym volontaire

Dimanche 19 avril, un groupe d'une quinzaine de personnes inscrites à la gymnastique volontaire s'est rendu dans le Jura pour faire de la marche nordique. Ce sport appelé aussi Nordic walking, nous vient de Finlande. Déjà dans les années 30, les adeptes de ski de fond finnois s'entraînaient en été en marchant avec des bâtons. Ils essayaient alors de simuler la glisse en marchant et en poussant leurs bâtons de ski. Exercice et bonne humeur ont été les maîtres mots de la journée. Merci à Cécile VADOT, la présidente, Catherine PETIOT et Olivier DEGREMONT, membres du bureau et Guillaume TRAVAILLANT, coach pour l'organisation de cette journée.



CROSS des écoles

L'école élémentaire d'OSLON a participé, le 24 avril, comme chaque année au regroupement inter-communal à CHATENOT EN BRESSE pour le cross du printemps. Chacun a couru selon ses capacités.





Repas CCAS

Le dimanche 26 avril, les bénévoles du CCAS ont accueilli nos aînés pour le traditionnel repas du printemps.

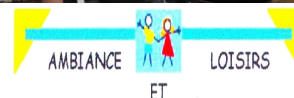
Gilbert, Sandrine DRIGON et Alain TALPIN ont assuré l'animation de ce moment convivial, invitant les uns et les autres, toujours alertes à danser sur des morceaux choisis.

A l'unanimité, les convives ont apprécié ce repas dansant, dans un environnement printanier ; les tables étaient décorées avec du muguet et des marguerites.

Nos doyens, Mme Violette GODEFROY et M. André REBILLARD n'ont pas été oubliés, un présent leur a été réservé.



Ambiance et Loisirs



L'association Ambiance & Loisirs a pour but d'animer notre village et financer des sorties scolaires et les prestations des intervenants pour des actions culturelles et sportives, au profit des écoliers du village. Ceci avec les bénéfices des manifestations qu'elle organise, le fonctionnement de l'association est couvert par une subvention communale importante.

Cette année, l'association renoue avec l'organisation d'un vide grenier, le dimanche 24 Mai. Une restauration et buvette seront en place pour cette manifestation. Nous comptons sur tous les habitants du village pour venir exposer leurs articles ou venir chiner le long des allées de cette manifestation. Vous pouvez vous inscrire en tant qu'exposant, en envoyant un mail à ambianceetloisirs@gmail.com ou par téléphone au 06 27 61 39 58 ou 07 81 54 82 63.



Pour la deuxième année, la kermesse des écoles d'OSLON aura lieu le samedi 20 juin. Ce sera l'occasion de découvrir le travail accompli par nos enfants durant cette année scolaire, au travers de chants et de danses. A cette occasion, les jeunes et les moins jeunes pourront pratiquer différents jeux, mur d'escalade, tirs au but, tours de poney, ... Vous aurez la possibilité de vous restaurer sur place dans l'après midi et en soirée, avec vente de barbes à papa, Churros et repas chaud (merguez, saucisses, andouillettes, frites, ...). Un magicien ambulant viendra agrémenter votre repas. De plus, le groupe musical Paradoxe (dont Nicolas BERT fait partie) jouera en 1ère partie de soirée. A partir de 21h, la Chorale DOMISOL viendra interpréter des standards de la chanson Française.

Nous vous attendons très nombreux lors de ces journées festives.



Opération tranquillité vacances

Afin de limiter au maximum les risques de cambriolages pendant les vacances, il est possible de faire appel à la gendarmerie.

Pour OSOLON, la brigade compétente étant celle de SAINT GERMAIN DU PLAIN, il suffit de s'y rendre afin de déposer un formulaire de demande dûment rempli (disponible sur Internet à l'adresse <http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/fre/Zooms/Operation-tranquillite-vacances>, en Mairie ou sur place). Notez qu'un justificatif d'identité et un justificatif de domicile vous seront demandés.

Pendant la période d'absence qui aura été communiquée, des patrouilles de surveillance seront effectuées régulièrement, de jour comme de nuit, en week-end comme en semaine.

Quelques précautions supplémentaires peuvent également être prises :

- Prévoir que quelqu'un ramasse le courrier afin de ne pas éveiller les soupçons par une boîte débordant de publicités ou autres.
- Fermer correctement fenêtres et volets et si possible, avoir quelqu'un qui vienne de temps en temps "faire vivre" la maison.
- Éviter de laisser de grosses sommes d'argent.
- Mettre les bijoux et autres objets de valeurs en lieu sûr (les répertorier et les photographier).

Côté véhicule, ne pas tenter les voleurs, c'est se garer dans un lieu éclairé, ne pas laisser à bord du véhicule papiers, sac à mains, téléphones portables, etc, bien fermer les vitres même par forte chaleur. En cas d'accrochage, couper le contact et retirer les clés avant de quitter le véhicule.

A l'heure des entretiens extérieurs

Si le temps clément nous invite aux tailles des espaces verts et des menus travaux d'embellissement ; faisons-les en respect du voisinage et des arrêtés préfectoraux réglementant les nuisances sonores et l'interdiction des brûlages.

Pour autant, le travail avec des appareils électriques est bien moins bruyant qu'avec des moteurs thermiques et moins gênant pour l'entourage.

Pour rappel,

- | | |
|---------------------------------|-----------------------|
| • En jours ouvrables | 8h à 12h et 14h à 19h |
| • Les samedis | 9h à 12h et 15h à 19h |
| • Les dimanches et jours fériés | 10h à 12h |



Incivilités

Dans les bois, quoi de plus simple que de tronçonner un merisier au sol qui n'attendait que le grumier pour être emmené à destination du façonnage.

Tentative de vol sur la maison des associations, pour ne rien enlever puisque aucune manifestation n'était prévue. En conséquence, ce sont des dégâts sur les ouvrants et des heures perdues pour nos agents.

Encore, pendant le repas de nos aînés, la remorque du matériel des musiciens a été lacérée sur 80 cm ainsi que les filets du City stade ...

Lors d'une première visite chez un horticulteur 2 serres ont été lacérées et quelques plants et boutures ont disparu et depuis 500 l de carburant se sont évaporés....

D'autres maisons et annexes ont été, également, visitées et de l'outillage dérobé.



Tous ces actes sont gratuits, merci à tous d'être vigilants et de renforcer la veille du voisinage. N'hésitez pas à appeler le 17 ou directement la Gendarmerie, si vous avez des éléments ou compléments de renseignements les plus précis possibles pour instruire l'enquête. Merci également d'informer le Maire ou ses Adjoints.

Dans nos jardins...

...La rose trémière

La rose trémière est une superbe fleur au charme champêtre destinée au jardin d'agrément. Elle embellit magnifiquement les bordures, massifs et cache aussi les murs ou grillages disgracieux. Sa floraison généreuse dure tout l'été.

La rose trémière (*Alcea rosea*) est une plante vivace qui appartient à la famille des Malvacées et compte des centaines d'espèces aux couleurs multiples.

Elle aime la chaleur dans un sol drainé et peut atteindre jusqu'à 3,5 m de hauteur. Elle supporte également les faibles températures jusqu'à -15 °C.

Les fleurs en forme de corolle ou pompon peuvent être de couleurs blanches, roses, pourpres, violettes, orange ou même noires.

Afin de favoriser sa floraison, il est bon de retirer les fleurs fanées avant qu'elles ne tombent, les fleurs ainsi récupérées ayant un excellent rôle activateur pour le compost.

Il faut veiller au feuillage caduc qui est sensible à la rouille et quand elles sont défleuries, il faut couper les hampes florales avec un sécateur (sauf si l'on souhaite qu'elles se ressème naturellement).



Celle que l'on nomme aussi la passe-rose ou passeroise sert à fabriquer un colorant violet et sachez qu'on peut aussi la retrouver dans le thé (aromatisé avec des fleurs séchées) ou dans nos assiettes sous forme cristallisée ou naturelle (les boutons floraux peuvent être consommés crus en salade, les jeunes feuilles crues ou cuites).



Où a été prise cette photo ?

Déposez votre réponse dans la boîte aux lettres de la mairie à l'aide du coupon en fin de bulletin.

La solution sera publiée dans le prochain numéro.

Menons l'enquête

Trad'envol

Tous les trois ans, un spectacle de danse traditionnelle avec des instruments anciens est proposé sur l'ensemble des communes environnantes. Organisé par Arcadanse (SAINT MARCEL).

Le groupe crée des spectacles divers et variés qui retracent la vie Corrèzienne de la fin de XIX^e siècle.

A OSLON, le spectacle aura lieu le 8 juillet.



Abeilles

Avec les premiers beaux jours, nos petites abeilles oslonnaises sont en pleine activité. La reine s'est mise à pondre ses œufs pour donner naissance à des centaines de faux-bourçons (abeilles mâles) et des milliers d'ouvrières avant la pleine fleuraison. Ces dernières se consacrent avec énergie à la récolte du nectar et du pollen des plantes. La population de la ruche est en pleine expansion, les abeilles vont donc élever de nouvelles reines plus jeunes pour multiplier les colonies. Lorsqu'une jeune reine fertile est installée, c'est sa mère qui part, entourée d'une cour formant un essaim pour trouver un autre logis, c'est l'essaimage. Il arrive que ces grappes d'abeilles se posent dans des endroits parfois insolites. C'est impressionnant, mais le danger est très limité car dans ces conditions les abeilles sont peu agressives. Si elles s'invitent dans vos maisons ou vos jardins, ne les détruisez pas, demandez à un apiculteur de venir les récupérer.



Mot du Glaud'

J'veus ai promis d'veus raconter c'ment on tuo le couchon dans les fermes du temps (p'tiotes ou grousses). Pu la ferme éto grousse pu l'couchon éto grou parc' que y'avo pu d'monde a neuri.

Tôt l'matin (6 ou 7 heures) arrivo le « tueur de couchon » c'ment on l'appelo. Après avouère bu l'café apeu la « goutte » on parto à la chou pou attraper la bête de 120 ou 150 kilos suivant l'monde qui fallo bailli à mangi. On l'y metto un'côrde à la patte et on l'traîno au mouettan d'la cô. On l'attaicho solidement apeu on l'renverso su son dou pou l'y couper l'cou (carotide) et faire sorti le sang en l'y manipulant un'patte. Y fallo en même temps un dévoué pou récupérer c'sang aveu la casse pou l'mettre suivant dans un'soueille apeu l'remuer sans arrêt aveu l'autre main pou pas qu'es caille sinon foutu pou faire le boudin. Y'éto pas un bien bon boulot d'récupérer c'sang mais y fallo l'faire. Les pu sensibles es pouvint même pas y vouère, fallo d'mander au vouésin. En même temps l'boucher es metto un bout d'bô dans la gueule d'la bête pou l'empeuchi d'gueuler.

Après y fallo nettoyer la couenne puisqu'un couchon y s'écorche pas. On fio un fu aveu d'la peille et l'goret mort éto mis d'dans pou breuler tout l'poué apeu la crasse. Après es l'éto tout râpé au coutiau pou l'amener propre apeu rose .

Pendant c'temps y'éto ben arrivé 8h ½ ou 9 h. Y fallo songi à casser la croûte suivi du café et d'la « goutte ».

Je continuerai l'prochain coup aveu l'découpage d'la viande, la fabrication d'la charcuterie apeu l'salage du lard.



Place et parole aux Oslonnais

Nous vous proposons que dès le prochain bulletin, vous puissiez bénéficier d'une rubrique qui vous soit réservée.

Pourquoi ?

- > Pour que les réponses apportées individuellement aux questions d'ordre général qui nous sont posées puissent être partagées avec tous les habitants.
- > Pour que vous disposiez d'un espace qui soit le vôtre si vous souhaitez apporter votre contribution au bulletin mais de façon ponctuelle.
- > Pour que vous puissiez mettre en valeur une activité réalisée par vos enfants ou vous-mêmes.
- > Pour d'autres raisons peut être aussi, à vous de nous le dire !

Chaque article publié sera sous la responsabilité du comité de rédaction.

Pour cela, nous vous proposons de prendre contact avec nous soit en déposant un courrier dans la boîte aux lettres de la mairie soit en utilisant l'adresse mail : oslon@wanadoo.fr

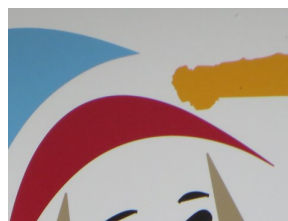
En espérant que cette idée recevra votre approbation et surtout vous plaira,

Nous vous remercions et vous disons à très vite sur votre rubrique.

Solutions jeux



Menons l'enquête (solution bulletin 28)



Logo de la Fédération Française de Tarot située
Route de Saint Germain du Bois

Évaluation école de musique



L'audition concert des élèves de l'école Gilbert DRIGON et Accordéons Musiques et Chants se déroulera le Vendredi 12 juin à 19 h à la salle polyvalente.

Au programme :

- Élèves individuels : Accordéons, Synthés, Chants, Piano
- Participation des classes de chants de Sandrine DRIGON.

Entrée gratuite. Buffet Buvette sur place.

A vos agendas

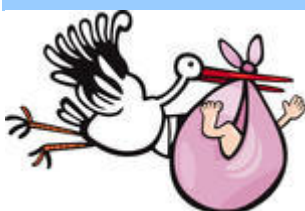
8 mai (8 h 45)	:	Cérémonie commémoration.
24 mai	:	Vide grenier (organisé par ambiance et Loisirs)
30 mai	:	70 ans de l'association des chasseurs d'OSLON
20 juin	:	Kermesse des écoles
6 juillet	:	Belote organisée par le club des Aînés
8 juillet	:	Trad'Envol
16 juillet	:	Cour des Miracles
21 juillet	:	Concours de pétanque (ouvert à tous)
25 août	:	Concours de pétanque (ouvert à tous)

Ils nous ont quittés

GILLOT Michel , le 17 février
CHANUT Robert le 28 février.



Naissances



PLATHEY Louise, née le 24 février.
ROISIN Lucas, né le 28 mars.



Coupon commentaires ou suggestions à découper et déposer à la mairie



Nom, Prénom (facultatif) Votre réponse au jeu « Menons l'enquête »: _____
